



**Affaire 18-B-31-00004**  
SNCF – Technicentre Aquitaine -  
Bordeaux (33)

Agence de Toulouse  
2 rue Gutenberg  
CS 72836  
31128 Portet sur Garonne  
Tél. +33 (0)5 34 60 63 60  
Fax +33 (0)5 34 60 63 61

Toulouse le,  
26-01-2018

Contact :  
Matthieu SANGELY

Ligne directe :  
06.69.10.62.58

E-mail :  
Matthieu.sangely@valgo.com

**Objet : Proposition gestion du flottant résiduel.**

Veillez trouver ci-dessous notre proposition de gestion du flottant résiduel présent sur le site du Technicentre Aquitaine.

Lors de notre dernière entrevue, les objectifs suivants ont été définis :

- Identifier les puits de pompage qui pourraient être retirés afin de minimiser les voies de transfert entre les eaux de surface et les eaux souterraines ;
- Identifier les ouvrages de contrôle et de pompage dont le suivi pourrait être allégé ;
- Identifier à l'inverse les zones présentant toujours une phase de flottant et nécessitant l'implantation de nouveaux puits ;
- Identifier les ouvrages dégradés par les différents travaux et identifier ceux qui nécessiteraient une réhabilitation.

La note ci-dessous détaille ces 4 points et une offre financière est fournie pour la réalisation des travaux décrits.

Nous sommes à votre entière disposition pour toutes informations complémentaires,

Très cordialement,

Matthieu **SANGELY**  
Chef de projet

Amine **HAOUARA**  
Responsable d'Agence



### Puits à retirer

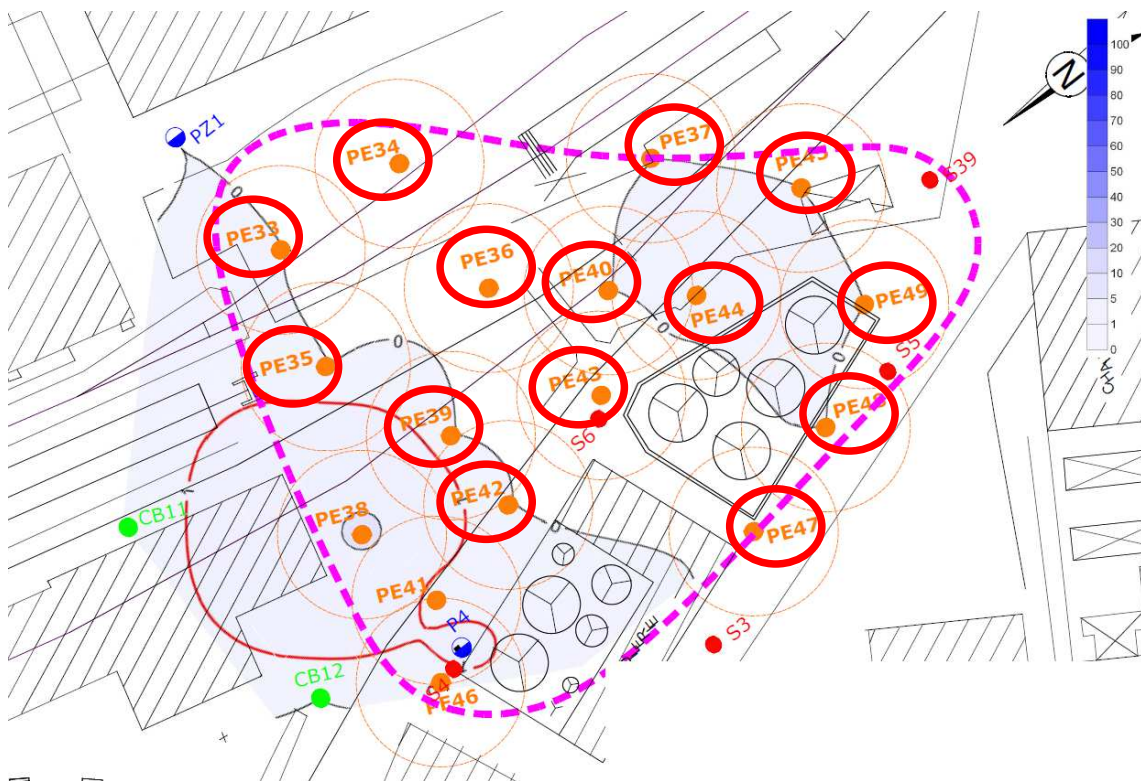
Nous avons identifié les ouvrages ne présentant plus de flottant depuis plus d'une année entière. Ces puits ne sont plus sujets aux effets rebonds et sont considérés comme durablement exempt de flottant.

Le tableau ci-dessous liste les puits par zone de travaux :

<b>ZONE</b>	<b>Nombres</b>	<b>OUVRAGES</b>
Centrale	11	PE6, PE9, PE10, PE11, PE12, PE21, PE26, PE50, PE52, PE53, PE55,
Autorail	14	PE33, PE34, PE35, PE36, PE39, PE37, PE40, PE42, PE43, PE44, PE45, PE47, PE48, PE49

Ces puits sont implantés dans la cartographie ci-dessous :

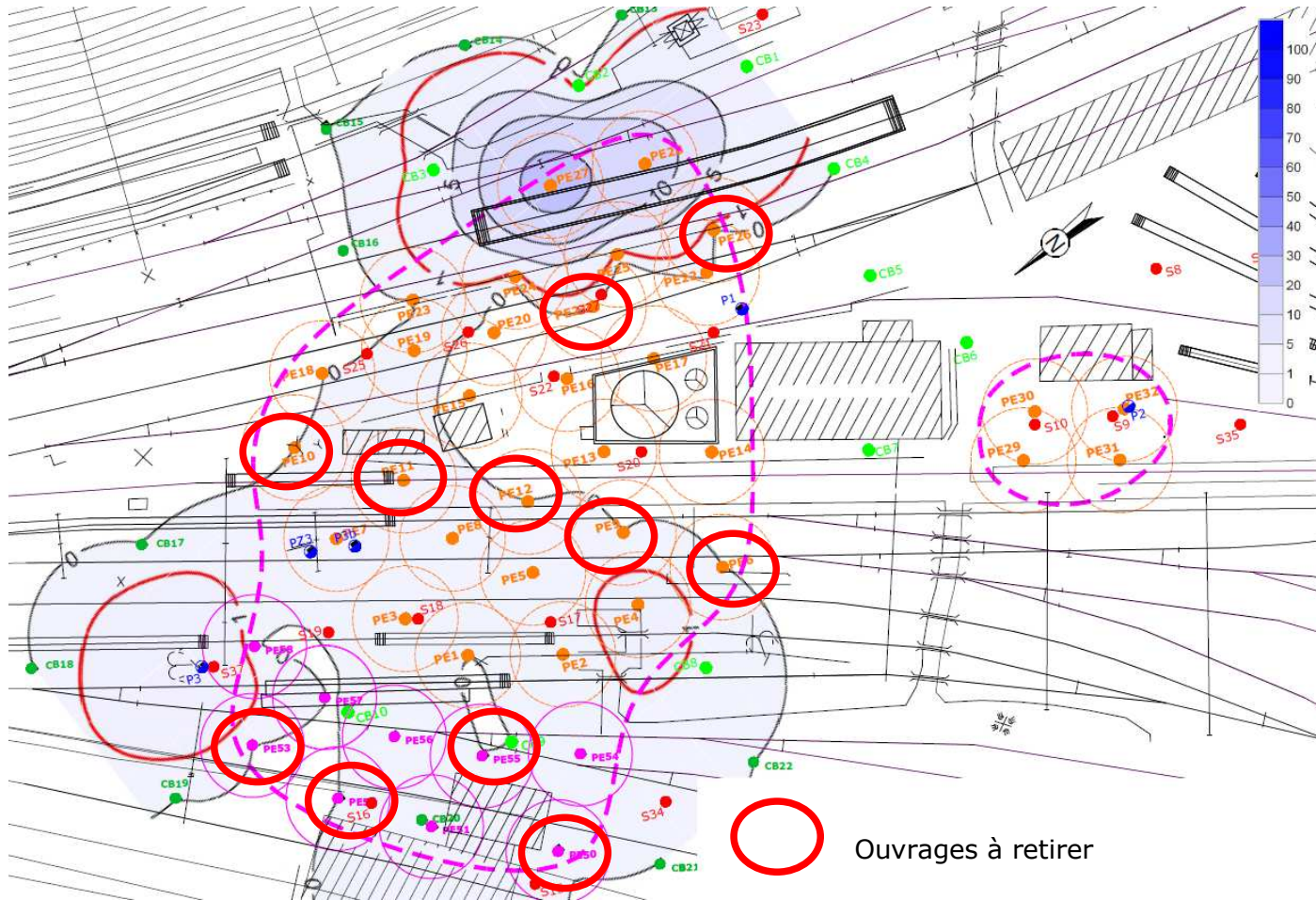
### Autorail :



 Ouvrages à retirer



Centrale





Au total, ce sont 25 ouvrages qui peuvent à ce stade du traitement être retirés afin de limiter les voies de transfert vers les eaux souterraines.

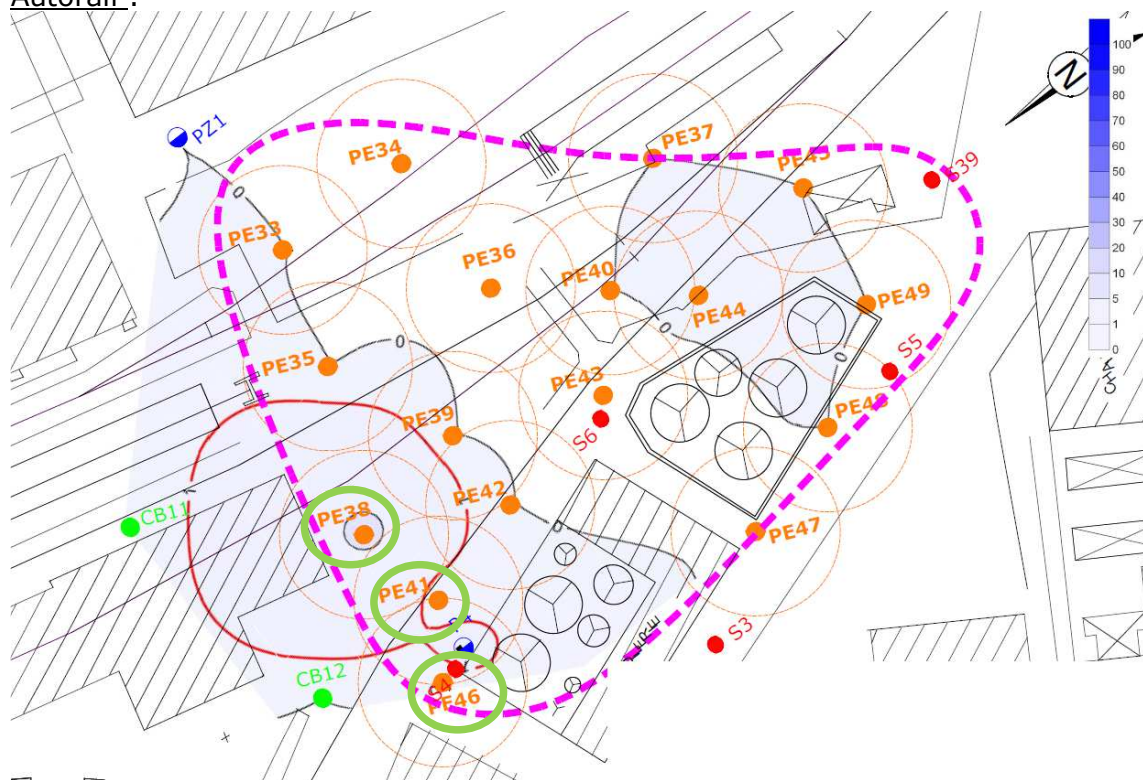
### **Allègement du suivi**

En plus des 25 puits à supprimer, certains ouvrages ne présentent plus de flottant depuis moins d'un an ou de très faibles épaisseurs. Nous proposons d'alléger le suivi de ces ouvrages en transformant la périodicité de mensuelle à trimestrielle. Le tableau ci-dessous liste les ouvrages concernés par zone :

<b>ZONE</b>	<b>Nombres</b>	<b>OUVRAGES</b>
Centrale	17	PE1, PE2, PE3, PE5, PE7, PE8, PE15, PE18, PE19, PE22, PE23, PE25, PE51, PE54, PE 56, PE57, PE58
Autorail	3	PE41, PE46, PE38

Ces puits sont implantés dans la cartographie ci-dessous :

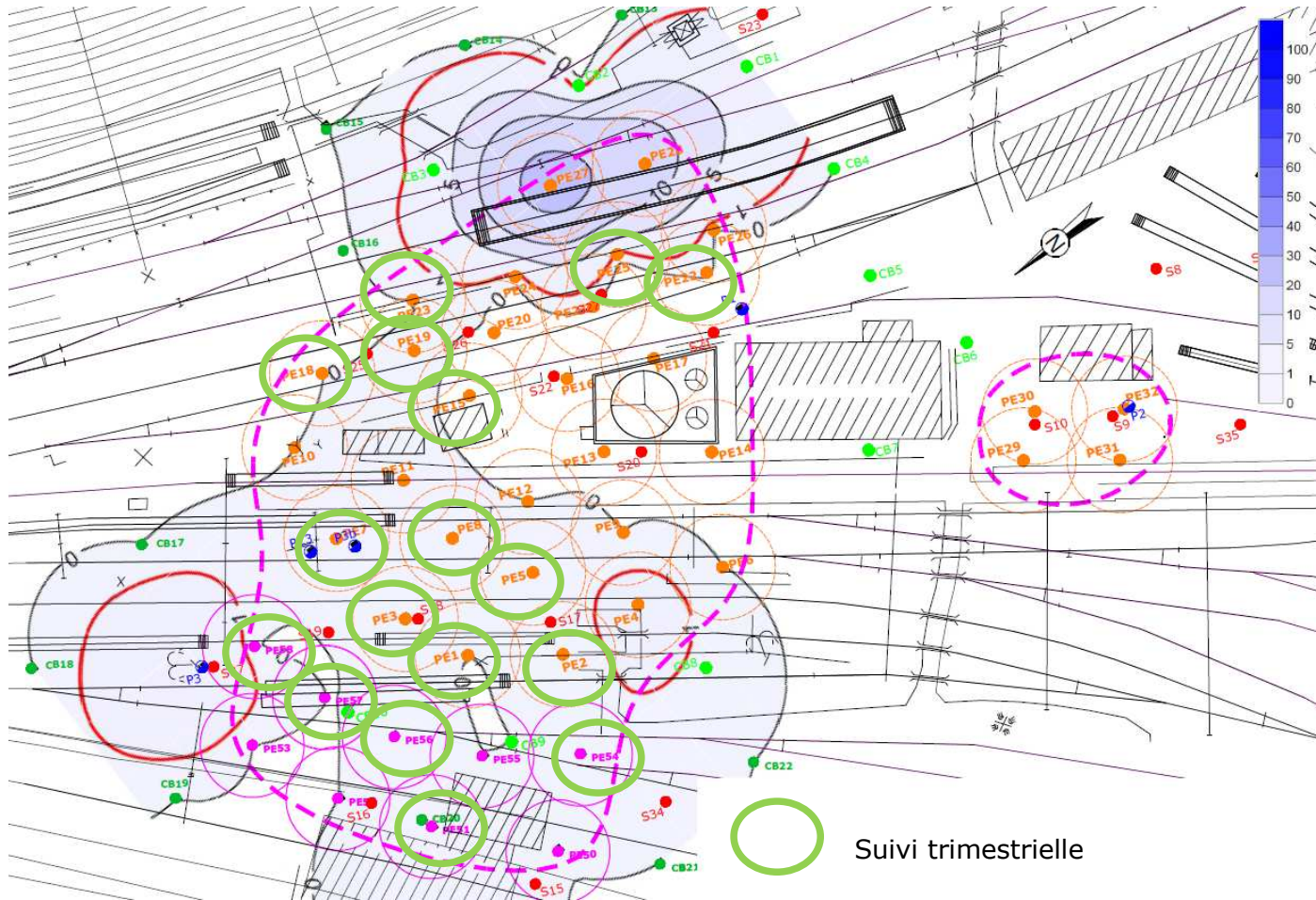
Autorail :



 Suivi trimestriel



Centrale

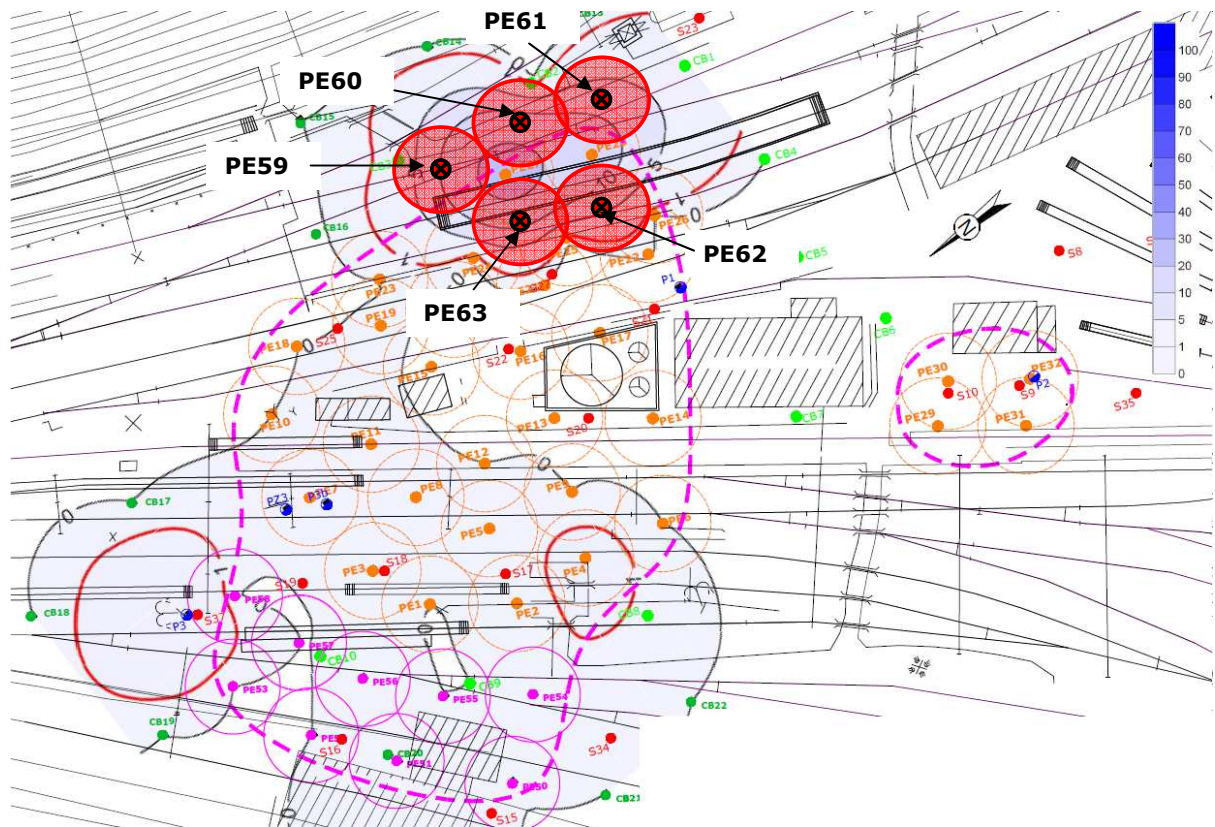




Au total, 20 ouvrages verront leur suivi allégés. Si lors de l'année 2018, aucun trace de flottant ne serait détecté sur ces ouvrages, ils pourront être également retirés.

### **Zone présentant du flottant résiduel**

Lors du suivi de l'épaisseur de flottant, une zone récalcitrante a été identifiée. Il s'agit de la zone dite PE 27/PE28, située à l'est de la zone centrale. Dans cette zone, nous préconisons d'installer 5 nouveaux puits. Nous proposons l'implantation suivante :

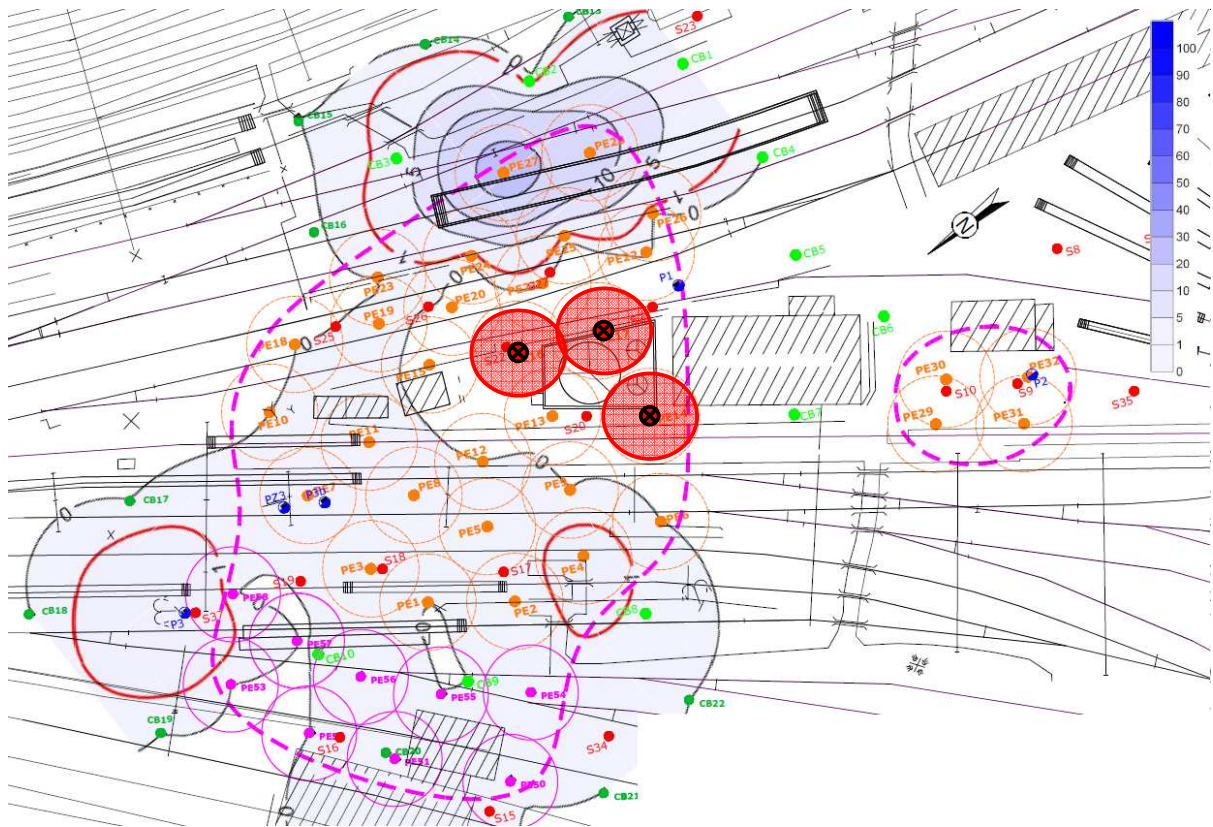


Ces nouveaux puits seront raccordés au réseau d'écoulement et seront suivis avec une périodicité mensuelle.

### **Réfection des Puits dégradés pendant les travaux**

Lors des travaux de démantèlement des anciennes cuves et de la construction d'un bâtiment, certains puits ont été supprimés pour les besoins des travaux. Sur 3 de ces ouvrages, il persistait une phase flottante. Nous recommandons donc de refaire ces puits et de les reconnecter au réseau d'écoulement.

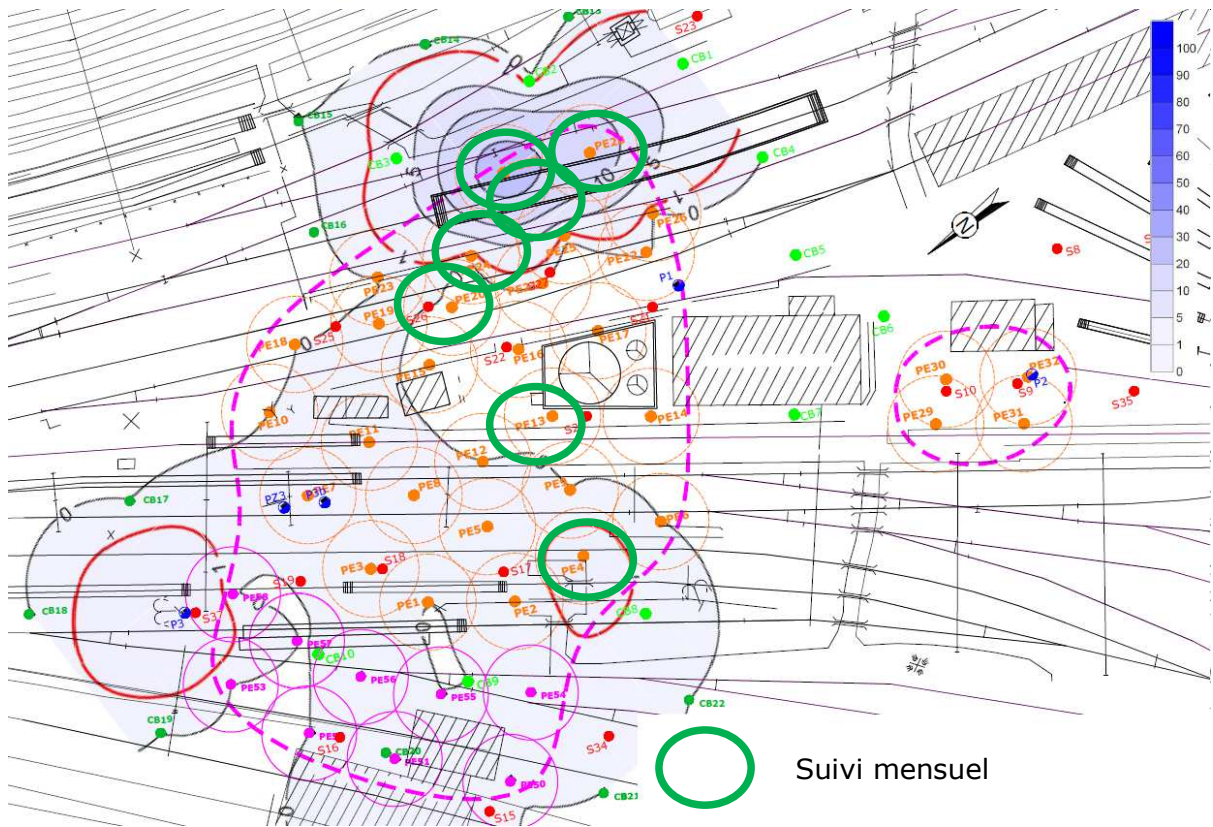
Ces 3 puits sont le PE14, PE16 et PE17. Ils sont historiquement les plus proches des anciennes cuves aériennes. Leur implantation est donnée ci-dessous :



**Récapitulatifs des puits restants sous surveillance mensuelle :**

Enfin, concernant les puits, aujourd’hui présentant de faibles épaisseurs de flottant, mais ayant eu un historique récent d’épaisseurs de flottant plus importants. Nous considérons qu’ils peuvent être sujets aux effets rebonds et donc préconisons le maintien d’une surveillance mensuelle. Il s’agit des puits PE4, PE15, PE20, PE24, PE27, PE28.

Leur implantation est donnée ci-dessous :



Le tableau ci-dessous récapitule les ouvrages suivi et leur fréquence :

ZONE	Nombre	Ouvrage	Fréquence
CENTRALE	14	PE4, PE13, PE14, PE16, PE17, PE20, PE24, PE27, PE28, PE59, PE60, PE61, PE62, PE63	Mensuelle
	17	PE1, PE2, PE3, PE5, PE7, PE8, PE15, PE18, PE19, PE22, PE23, PE25, PE51, PE54, PE 56, PE57, PE58	Trimestrielle
AUTORAIL	0	(-)	Mensuelle
	3	PE41, PE46, PE38	Trimestrielle

### Offre financière

Un bordereau de prix est fourni avec cette note. Le montant des travaux décrits est de **15 410 € HT**.

Le coût annuel d'exploitation de l'installation est de **31 551,76 € HT**.